

CONTRAT DE CODEVELOPPEMENT 2012-2014

Commune de BOULIAC

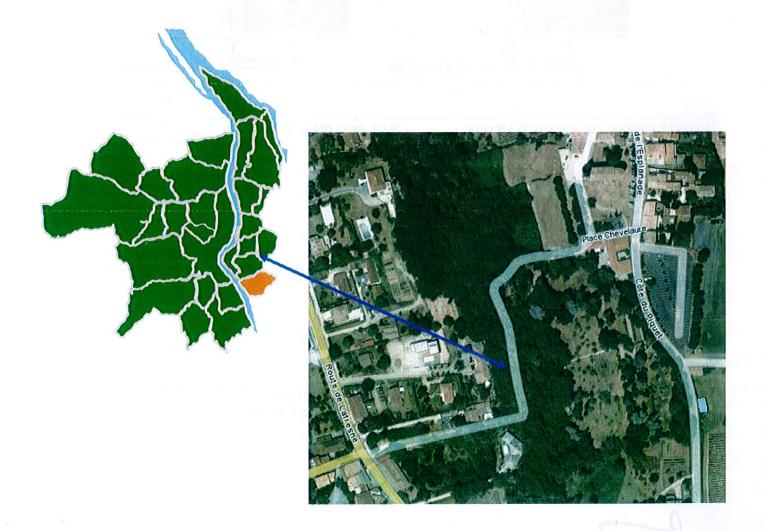
Fiche action: 5

Réseau de catégorie : 4 Voie de desserte locale

Chemin de l'hermitage

Confirmation de Décision de Faire: mai 2014

LOCALISATION DU PROJET:



ELEMENTS DU PROGRAMME:

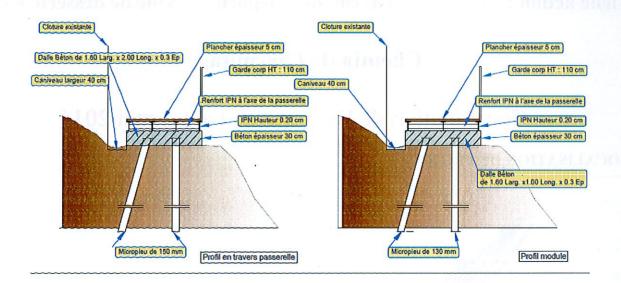
Réparation et remise en service d'un cheminement piéton communautaire d'environ 350m entre le centre bourg et la plaine pour rétrocession à la commune. Raccordement à la boucle verte.

Les travaux consistent à réhabiliter le sentier. Ils se dérouleront en deux phases.

Première phase : comblement des cavités qui ont été détectées.

Deuxième phase : rendre au chemin son gabarit. Pour cette deuxième phase, il faudra effectuer :

- Le nettoyage du terrain, la mise en place de caniveaux et la dépose et repose des marches bétons existantes nécessitant d'être redressées. Le projet prévoit la pose de bouche d'égout ainsi qu'un collecteur Ø 300 (en remplacement du réseau existant dégradé) qui se rejettera sur le collecteur existant Ø 300 route de Latresne.
 - La construction d'une passerelle aluminium sur micro-pieux.
 - La construction de modules aluminium, sur 2 micropieux espacé tous les 3 mètres sur 2 micro-pieux.



ESTIMATION DE L'OPERATION:

515 000,00 € TTC

FINANCEMENT:

Enveloppe de l'action n° 5: 515 000,00 € TTC Numéro de contrat co-dev: C020650008

IMPUTATION BUGETAIRE:

Dossier: 2013-TL003: Amgts communaux & intercom.RD Ligne dossier: TL003-07 – Amgts proximité 2315 DTRD tâche parente: TL003-05-03- FA5 BOULIAC CH.HERMITAGE

EQUIPE PROJET Chef du projet : Catherine DELPEYROUX

Chargé de l'opération : Amandine LATASTE

Le Chef de service: L.CHAPPERT



CONTRAT CODEVELOPPEMENT 2012 /2014

Commune de AMBARES ET LAGRAVE

FA 0004

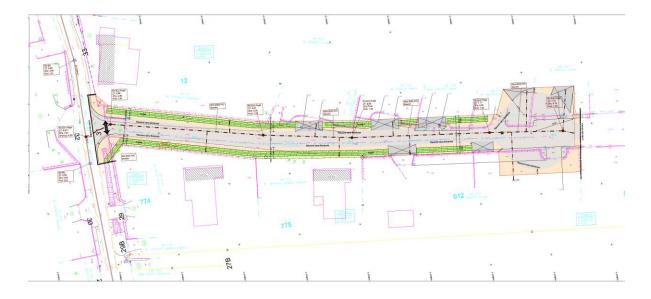
Réseau de catégorie : 4

LUTTE CONTRE L'HABITAT PROBLEMATIQUE, INSALUBRE ET ILLEGAL CREATION D'UNE VOIE NOUVELLE 31 RUE DU BOUT DU PARC

CDF: mai 2014

PLAN DU PROJET:





ELEMENTS DE PROGRAMME:

La loi de Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale de lutte contre l'habitat problématique, précaire, insalubre et illégal conduit l'Administration Communautaire à créer une voie nouvelle, publique, conforme en terme de salubrité, remplaçant le chemin non carrossable desservant actuellement les différentes propriétés de riverains circassiens. Longueur de la voie nouvelle : 160m Emprise : 12m dont largeur chaussée : 5.20m, accotement : 1.20m, fossés : 2m environ. Equipement de la voie en réseau d'assainissement eaux usées

EQUIPE PROJET	Chef de projet :Catherine Delpeyroux Chargé d'opération : Catherine Albert
ESTIMATION DE L'OPERATION : 270 000 €	CODEV : C020030004
24	

financement enveloppe de l'action 0004 = 270 000€

GDMO: DOSSIER 2013-TL003 – Ligne de dossier: TL003-06 Amgts proximité 2112 DTRD (Acq) et TL003-07 Amgts proximité 2315 DTRD (Travaux). Tache parente: TL 003-01-09-01 FA4 rue du Bout du Parc



CONTRAT CODEVELOPPEMENT

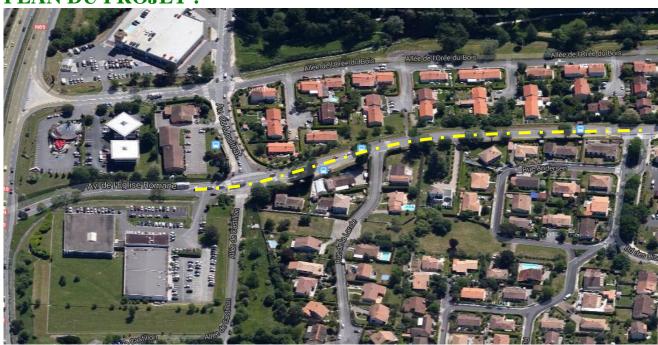
Commune d'ARTIGUES PRES DE BORDEAUX

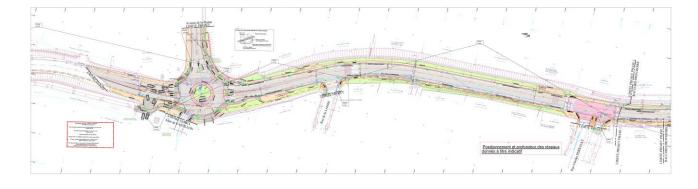
Réseau de catégorie : 2

Avenue Eglise Romane entre la rue Charles Perrault et la RN89

CDF: MAI 2013

PLAN DU PROJET:





ELEMENTS DE PROGRAMME:

Dans le cadre de contrat de co-développement 2012-2014 la CUB s'est engagée à :

- requalifier les trottoirs et la chaussée sur un linéaire de 350m
- sécuriser des carrefours, créer un giratoire
- créer des bandes cyclables

L'aménagement de l'avenue de l'Eglise Romane comprend plus précisément :

- la transformation du carrefour à feux avec l'AV. du Moulinat, en carrefour giratoire
- la mise en place d'un cheminement cyclable autour du giratoire ainsi que sur l'av de l'Eglise Romane.
- les cheminements piétons, qui sont traités sur trottoirs en enrobés noirs

Le profil en travers moyen est :

- une chaussée bidirectionnelle de 6m
- des bandes cyclables de 1.5m
- des trottoirs de largeurs variables avec un minimum de 1.5m
- des talus végétalisés se raccordant au terrain naturel.

Les structures de chaussée sont conservées. Les seules créations de chaussée portent sur les élargissements ponctuels.

CHEF DE PROJET	Marie Angèle DE CAMPOS GISTAIN
ESTIMATION DE L'OPERATION : 900 000 €	CODE CODEV : C020130012 CRB TLOO 2315 822

GDMO: DOSSIER 2013-TL003 – Ligne de dossier: TL003-01 Amgts interco 2112 DTRD (Acq) et TL003-02 Amgts interco 2315 DTRD (Travaux). Tache parente: TL 003-03-07 FA12 av Eglise Romane



CONTRAT DE CO-DEVELOPPEMENT



COMMUNE DE BORDEAUX

Fiches Action CO DEV: 26

Aménagement des voies nouvelles des secteurs Bacalan et Chartrons conformément au programme du PAE des Bassins à flot

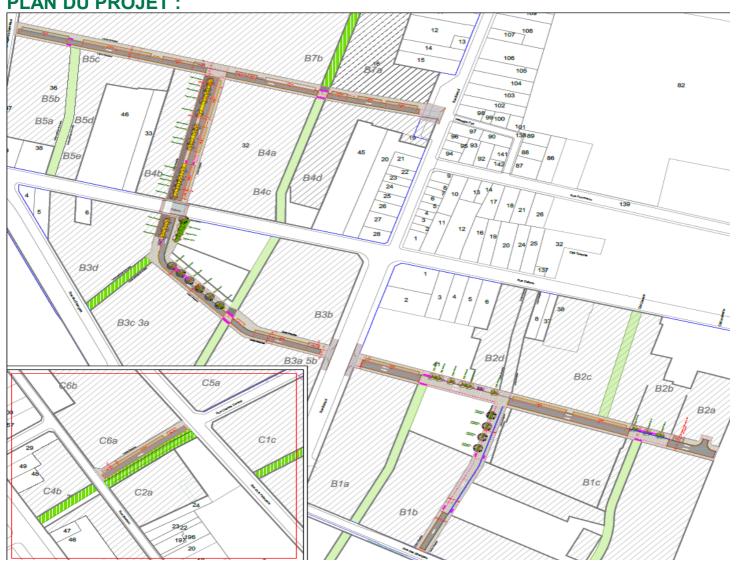
Confirmation de décision de faire

LOCALISATION DU PROJET:

Le PAE des Bassins à flot se situe dans le 1^{er} canton de Bordeaux,l'aménagement prévoit 5 voies nouvelles coté Bacalan et 1 coté Chartrons :



PLAN DU PROJET:



ELEMENTS DE PROGRAMME:

Le P.A.E. Des Bassins à flot est établi sur un vaste territoire de friches industrielles, constitué de parcelles de grandes tailles. Afin d'améliorer la desserte de ces îlots, il a été prévu de densifier le maillage du réseau de voirie par la réalisation de voies nouvelles traitées en zone de rencontre.

Les travaux sur ces voies nouvelles consistent en la pose de collecteurs séparatifs d'assainissement avec sur-dimensionnement du pluvial comme solution compensatoire, la mise en place du réseau téléphonique et fibre optique, l'éclairage public, la création de places de stationnement , l'ensemble agrémenté de plantations.

Ces aménagements figurent au programme des équipements publics du PAE des Bassins à flot approuvé le 26 mars 2010.

Au total sur cette opération, 2 000 000 € TTC sont inscrits sur le présent Codev.

Montant du projet	4 149 894 euros TTC
Chef de Projet	Michel Gravelier
Chargé de projet	Arnaud Bergeres

IMPUTATION BUGETAIRE:

opération 05 P075 O002 nature analytique 2315 pour 4 149 894,00 €TTC